



Rentrée 2026 – se mobiliser sans attendre !

Après la grande confusion entretenue par le ministère lors du CSA ministériel et finalement levée par nos organisations syndicales, les choses sont désormais claires : il y aura bien 4 018 suppressions d'emplois de professeurs dans le 1^{er} et le 2^d degré à la prochaine rentrée dont 3 256 dans le public (hors emplois liés à la réforme des concours).

Suppressions d'emplois : inacceptable !

Ces annonces sont scandaleuses : elles vont conduire à des suppressions de postes, des fermetures de classes, d'écoles, une diminution de l'offre de formation qui vont mettre à mal le service public d'Éducation et risquent d'accentuer les inégalités en ne tenant pas compte des réalités et des besoins différenciés des territoires. **Nous dénonçons la vision budgétaire et court-termiste du gouvernement : la variable démographique ne peut être la boussole principale des choix en matière de moyens pour l'Éducation nationale.** Depuis 2017, les gouvernements et ministres étaient d'ailleurs moins regardants sur la démographie quand les effectifs augmentaient dans le 2^d degré et que des postes étaient pourtant supprimés.

Nos organisations FSU, UNSA Éducation, CFDT Éducation Formation et Recherche publiques, CGT Educ'action, SNALC et SUD Éducation, rappellent que la France a les classes les plus chargées d'Europe sur bon nombre de niveaux, dans le 1^{er} comme dans le 2^d degré, ce qui pèse sur les conditions d'étude des élèves et de travail de nos collègues. La baisse démographique doit être utilisée pour réduire de manière significative le nombre d'élèves par classe. Les suppressions d'emplois de professeurs sont un non-sens éducatif et pédagogique, mais elles sont aussi, à terme, défavorables d'un point de vue économique. La baisse démographique doit aussi être utilisée comme un levier dans la lutte contre les inégalités scolaires et sociales qui minent notre système éducatif. Les chercheurs l'ont montré : la taille des classes influence particulièrement l'acquisition des connaissances, en particulier chez les élèves défavorisés. **En actant des suppressions d'emplois, le gouvernement tourne le dos aux impératifs sociaux et éducatifs, et, d'une certaine manière, démocratiques, qui s'imposent.**

Dans le premier degré public, ce sont 1 891 postes qui vont être supprimés. Ajoutés aux postes redéployés par les DSDEN pour alimenter les PAS et pour répondre aux autres commandes ministérielles, le nombre de fermetures de classes s'annonce colossal et sans précédent. Ces perspectives, qui vont affaiblir un peu plus l'école, s'ajoutent aux fermetures de classes qui se sont succédé ces dernières années.

Dans le 2^d degré public, ce sont 1 365 emplois de professeurs qui vont être supprimés. Depuis 2018, ce sont 10 230 emplois qui ont été supprimés. Les premiers retours des académies témoignent d'une véritable saignée, pas loin des années Sarkozy, comme à Lille ou Clermont-Ferrand.

Vies scolaires, AESH, PsyEn, personnels sociaux et de santé : le compte n'y est pas

Ce budget ne prévoit aucune création d'emplois de CPE ni d'AED, alors que les enjeux de climat scolaire sont de plus en plus évidents. À cette date, nous n'avons toujours aucune information sur la répartition des moyens en emplois d'infirmières, d'assistantes sociales, et de Psy-EN. L'Éducation nationale manque de tout : de professeurs et d'AESH puisque 48 726 élèves en situation de handicap étaient sans solution d'accompagnement. La création de 1 700 emplois d'AESH est bienvenue mais restera en partie lettre morte tant qu'un statut pour les AESH n'aura pas été créé, pour les sortir de la précarité.

La sous-administration continue

Ce budget prévoit la création de 80 emplois administratifs dans les services déconcentrés, dont nous ne connaissons toujours pas la répartition. Après les suppressions massives d'emplois administratifs dans les années Sarkozy, l'effacement en un budget lors du premier quinquennat de Macron des créations d'emplois du quinquennat Hollande, la sous-administration chronique de l'Éducation nationale va perdurer et avec elle des conditions de travail dégradées pour les personnels administratifs des services déconcentrés et des établissements scolaires.

Aucune revalorisation

Le projet de budget prévoit encore de geler le point d'indice, et aucune mesure de revalorisation catégorielle ne semble envisagée. Pourtant les mesures prises depuis 2017 n'ont pas permis d'enrayer le déclassement salarial, et donc social, de nos professions. **Nous ne pouvons accepter que la question de nos rémunérations et de nos carrières soit tributaire d'hypothétiques marges budgétaires.** Les personnels de l'Éducation nationale tiennent seuls le service public d'Éducation. Compter sur cet engagement, au service de l'intérêt général, sans engager la revalorisation qui nous est due est d'un cynisme insupportable.

Nous exigeons l'annulation des 4 000 suppressions d'emplois d'enseignants et la création des emplois nécessaires à la baisse significative des taux d'encadrement. Nous ne pourrions accepter d'attendre plus longtemps des mesures de revalorisation salariale : le dégel du point d'indice et des mesures catégorielles doivent être actés rapidement. Les discussions sur la création d'un corps de fonctionnaires de catégorie B doivent aboutir rapidement : les AESH ne peuvent plus attendre.

Dans l'action dès maintenant !

Sans attendre la fin des vacances zonées, nos organisations FSU, UNSA Éducation, CFDT Éducation Formation et Recherche publiques, CGT Educ'action, SNALC et SUD Éducation, appellent à la mobilisation de la communauté éducative :

- les instances académiques, départementales et locales comme les CA doivent permettre l'expression du refus de ces dotations inacceptables.
- **des rassemblements, manifestations et grèves seront aussi organisés partout où les personnels le décideront localement** (comme par exemple en région parisienne le 17 février ou en Normandie).

Nous soutenons aussi les actions mises en œuvre pour dénoncer les nouvelles modalités de gestion des personnels remplaçants dans le 1^{er} degré qui visent à gérer la pénurie sous prétexte d'optimisation.

Nos organisations travailleront à rendre visibles ces mobilisations et les besoins dans les territoires. Elles appellent les personnels à discuter collectivement des suites et des modalités pour refuser toute suppression de postes et au contraire exiger des moyens pour renforcer le service public d'Éducation et améliorer les conditions de travail des personnels ; **c'est pourquoi, elles déposent des préavis de grève qui couvrent les semaines et mois à venir.**

Nos organisations se reverront la première semaine de mars pour faire le point sur les actions locales et réfléchir à une mobilisation plus ample dans le mois de mars.

À Paris, le 11 février 2026